



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article927>

Bulletin n°69 du GD 76-27

- Dans les départements - Seine-Maritime et Eure -



Date de mise en ligne : mercredi 18 mai 2011

L'École Émancipée

Bulletin EE 76-27 téléchargeable en PDF en bas de page.

Après le mouvement contre la réforme des retraites au cours duquel l'unité syndicale au sommet n'aura pas permis de faire plier le gouvernement, les initiatives interprofessionnelles sont pour le moins laborieuses comme en témoignent les modestes défilés du 1er mai. Pourtant, les questions de retraites, d'emploi et de salaire sont toujours centrales, mais force est de constater que les seules mobilisations susceptibles d'entraîner une certaine dynamique sont des mobilisations locales comme à Carrefour sur les salaires ou à l'ENS sur les questions de précarité, avec une grève qui se poursuit depuis le mois de janvier.

De même, dans la FP, des luttes locales contre la RGPP rencontrent ici ou là un écho certain mais les organisations syndicales ne parviennent pas à les coordonner et à leur donner le souffle qui permettrait de changer la donne. Dans ce contexte, **la journée unitaire FP le 31 mai** n'est évidemment pas à la hauteur des enjeux sur la question des salaires, qui dépassent le cadre de la seule FP et impactent l'ensemble de la société compte-tenu des hausses de prix de tous les produits essentiels (logement, énergie, produits alimentaires).

C'est pourtant bien vers une coordination des luttes que les organisations syndicales doivent concentrer leurs efforts, afin d'exiger l'abandon de la RGPP, l'arrêt des démantèlements des services publics et une véritable campagne pour la résorption de la précarité dans la Fonction Publique.

Dans notre région, si la décision n'est pas encore définitivement actée, **il semble qu'on s'oriente vers un rassemblement devant la préfecture à Rouen à 17H30 !...**

Dès la rentrée 2010, un certain nombre de collèges et lycées RAR ont été labellisés CLAIRS. Cette expérimentation a vocation à être généralisée pour tous les établissements RAR, y compris les écoles primaires autour de ces collèges à la rentrée 2011. C'est **le label ECLAIR** : Ecole, Collège, Lycée, Ambition, Innovation, Réussite. Une réunion s'est tenue au Havre le 4 mai au collège Descartes. Etaient présents des collègues de plusieurs collèges du Havre certains en CLAIRS, d'autres promis à le devenir, et des collègues du primaire. Un échange très riche a eu lieu qui a permis de constater que le premier danger apparu avec ce dispositif est bien la déréglementation totale. Les directives on ne peut plus floues sur le « statut », le rôle et la place des préfets des études, par exemple, crée des situations très différentes d'un collège à l'autre et des interprétations en terme de hiérarchisation des collègues très dangereuses pour le travail des équipes.

Ambition : La référence au socle commun est permanente et c'est bien une école à deux vitesses qui se crée dans ces établissements. Les horaires de cours, les contenus et l'organisation des enseignements sont totalement libérés des règles nationales et se réduisent à l'acquisition du socle. L'éducation n'a plus rien de prioritaire mais est réduite au strict minimum.

Innovation : Les statuts des personnels sont menacés puisque les professeurs sont recrutés directement par le chef d'établissement sur profil pour 5 ans.

Où est la Réussite ?

Au Havre, donc, il a été décidé d'écrire un texte expliquant les dangers des ECLAIRS, de demander l'abandon de ce dispositif et de faire signer ce texte à tous les collègues, d'organiser courant juin une votation dans les collèges et

écoles obligées à devenir ECLAIR à la rentrée 2011.

Une réunion du même type est prévue à Evreux mardi 17 mai à 17h30 (lieu à préciser).